

À L'ATTENTION DES FAMILLES

PERMANENCE CANTINE

1^{ER} TRIMESTRE 2020-2021

Les familles (qui ne sont ni en prélèvement ni en paiement en ligne) doivent obligatoirement confirmer l'inscription de leur (s) enfant (s) à chaque permanence auprès du service scolaire - Mairie d'Elné

FAUTE D'ACCOMPLIR CETTE DEMARCHE
L'ENFANT NE SERA **PAS ACCEPTÉ EN CANTINE**

Cantine OCTOBRE 2020 Du lundi 14 septembre au vendredi 18 septembre 2020	HORAIRES DES PERMANENCES Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 09h00 - 11h45 14h00 - 16h45 Mercredi 09h00 - 11h45 <u>Pas de permanence</u> <u>le mercredi après-midi</u>
Cantine NOVEMBRE 2020 Du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2020	
Cantine DECEMBRE 2020 Du lundi 16 novembre au vendredi 20 novembre 2020	

**EN DEHORS DES PERMANENCES CI-DESSUS INDIQUEES,
LA PRISE DE **RENDEZ-VOUS EST OBLIGATOIRE**
sur affairescolaires@ville-elne.com ou
au **04.68.37.38.39 / 04.68.37.38.34** ;
FAUTE DE RENDEZ-VOUS, LES PARENTS NE POURRONT PAS ETRE REÇUS.**

**Nous rappelons qu'il est obligatoire de procéder
au règlement à chacune des permanences.**

Pour les repas « au ticket », il nous faut les réservations 15 jours à l'avance.